# Dès 2023, Biolix produira 1.500 T de cuivre par an: 25 jobs en vue

Le groupe Comet investit pas moins de 15 millions d'euros à Strépy-Bracquegnies, dans l'objectif d'y construire une usine qui pourra recycler pas moins de 1.500 tonnes de cuivre par an grâce à un procédé particulièrement innovant.

est en cours sur le site de l'ancienne usine Megaceram à Strépy-Bracquegnies. En effet, le groupe Comet, acteur majeur dans le domaine du recyclage industriel d'acier, métaux non-ferreux, plastique, et déjà présent à Charleroi et à Mons, est occupé à y aménager un nouveau site de recyclage pour le cuivre. La nouvelle unité de production, appelée Biolix, sera opérationnelle en 2023 et devrait créer de recherche et de développepas moins de 25 emplois directs ment. à terme grâce à un procédé innovant.

« C'est un projet absolument inédit, et le procédé de recyclage qui sera employé constitue certainement une première mondiale », avance Jérôme Hardy,

'est un chantier discret, responsable de la communicamais déterminant qui tion du groupe Comet. « Il s'agit ici de récupérer et revaloriser des déchets de cuivre qui sont tellement petits qu'on les considère en temps normal comme des déchets perdus car ils passent entre les mailles du filet de la récupération.»

Le procédé Biolix a été développé en partenariat avec le laboratoire GeMMe de l'Université de Liège. Initialement promu par le Plan Marshall et l'Union Européenne, il a nécessité 6 ans

### Dans un bain acide

Comment fonctionne-t-il? « Des résidus issus du broyage de véhicules hors d'usage, de déchets d'équipements électriques et électroniques et de ferrailles



Le site de l'usine Megaceram transformé pour devenir Biolix. © Claes



Les travaux ont débuté en juin 2021 et l'usine sera opérationnelle au 2° trimestre 2023. © D.R.

sont plongés dans un bain Cuivre, métal de la d'acide. Seuls certains métaux transition énergétique dont le cuivre sont sélective- Les procédés traditionnels de rement dissous. Après extraction du liquide riche en cuivre, ce dernier est déposé électriquement sous forme de plaques, té exceptionnelle de 99,99 %.» être utilisée dans l'industrie de la construction ou de l'équipe-(câbles, circuits imprimés...), et bien sûr nombre d'applications nécessaires à la transition éner-

cyclage, mécaniques, par flotdes impuretés et purification taison, granulométrie ou autres ne fonctionnent pas pour récupérer ces micro-éléments. Mais récupérer tout ce cuivre revêt appelées cathodes, d'une pure- d'un enjeu capital : le cuivre est très demandé.

Ces cathodes sont destinées à «En effet, c'est un des principaux métaux de la transition énergétique, car c'est un métal ment électrique et électronique très conducteur. Il y a une grosse demande, et on ne va quand même pas rouvrir les mines de cuivre. Pouvoir recycler celui qui a déjà été utilisé

est donc primordial et participe à l'économie circulaire. Notre objectif est de produire ainsi 1.500 tonnes de cuivre par an. » L'usine Biolix sera sans doute opérationnelle au deuxième semestre 2023. Les travaux ont débuté en juin 2021. L'ancienne usine Megaceram a ainsi été vidée de tout son contenu pour accueillir les nouvelles infrastructures de Biolix. Des annexes supplémentaires sont en cours de construction. Au total, pour le groupe Comet, l'investissement monte à environ quinze millions d'euros.

**CEDRIC LOBELLE** 

## **ECAUSSINNES**

## La pollution sur la Senette a été analysée... trois jours après!

Le député sonégien François Desquesnes a interrogé, ce mercredi, la ministre Céline Tellier sur l'origine de l'énième pollution constatée sur le cours d'eau la Senette à Ecaussinnes. La ministre Ecolo n'a pas écarté une

Ce n'est pas la première fois que le député wallon François Desquesnes (Les Engagés) interroge la ministre Céline Tellier au sujet des pollutions que subit régulièrement le cours d'eau la Seneffe. En effet, en novembre 2021, une nappe de mousse blanche avait une fois incident survenu dans une firme du zoning pétrochimique, situé à cheval sur les communes de Seneffe et d'Ecaussinnes.

Un incendie avait alors nécessité l'utilisation d'un agent moussant, qui avait ensuite contaminé le cours d'eau. À ce moment-là, des missions d'enquête avaient été, selon la ministre, effectuées afin de connaître l'origine de l'incident et prendre les mesures adéquates afin que cela ne se reproduise plus.

Prévenus le 12 septembre « À nouveau, j'ai été alerté par un conseiller communal (Sébas-



encore été constatée, suite à un Une mousse blanche avait envahi le cours d'eau. © S.D.

tien Deschamps, ndlr) qui, luimême, relayait les constats faits par des riverains, c'était le 9 septembre dernier, à propos d'une nouvelle pollution aussi avec des substances blanchâtres dans la Sennette et qui constataient effectivement une nouvelle forme de pollution, » a expliqué le Sonégien.

« Je voulais savoir, Madame la Ministre, si vos services et vousmême avez été informés de cette nouvelle pollution? Si l'origine et la nature de cette pollution ont été identifiées?» À noter que les autorités écausinnoises évoquaient à ce sujet une pollution non pas industrielle, mais probablement domestique.

La ministre Céline Tellier a, tout d'abord, indiqué que ni la Direction territoriale du Département de la police et des contrôles de Charleroi, ni la Direction territoriale de Mons du même département, n'ont été avisées de la pollution survenue sur la Sennette, le 9 septembre dernier. Aucun appel n'a été reçu au 1718 quant à nus à temps... cette pollution.

C'est la raison pour laquelle la **Contactez le 1718** police de l'environnement n'a pas été informée. C'est n'est qui constate de tels faits doit que suite aux différents articles contacter par téléphone sans

une entreprise proche qui au- nant une pollution de l'eau, du rait pu être à l'origine d'une telle pollution. Cette entreprise avait été l'an dernier à l'origine d'une pollution de même nature. Néanmoins, en l'absence d'élément, aucune mesure spécifique n'a pu être prise, » a développé Céline Tellier.

«Le lendemain, un contrôle a été diligenté sur la Sennette à l'endroit où a été constatée la présence de la mousse, mais les contrôleurs n'ont pu mettre en évidence des éléments permettant d'établir que cette pollution était la conséquence d'un rejet industriel. À l'issue de ces recherches, il s'est avéré impossible de retrouver la source de cette pollution et, par conséquent, d'identifier son auteur. » En d'autres termes, les services de la Région wallonne n'ont pu identifier la source de cette pollution, faute d'avoir été préve-

Rappellons que tout citoyen de presse que l'information a délai le 1718 pour signaler la

été relayée, le 12 septembre, pollution en cours. La police de soit trois jours après l'incident, l'environnement dispose aussi par le cabinet Tellier au Dépar- d'un call center « SOS Environtement de la police et des nement-Nature» accessible 24 contrôles. « Immédiatement, un heures sur 24 et sept jours sur contrôle a été diligenté par la sept pour recueillir toute police de l'environnement dans plainte ou information concer-



« En l'absence d'élément. aucune mesure spécifique n'a pu être prise »

CÉLINE TELLIER Ministre wallonne de l'Environnement

sol ou encore de l'air. Plus l'information est portée rapidement à la connaissance des agents de la police de l'environnement, plus grandes sont les possibilités d'identifier l'auteur et la nature de pollution ainsi que ses conséquences sur l'environnement et sur la biodiversité, ses éventuelles causes et de mettre en œuvre tous les moyens pour limiter ses conséquences.

Alertez-nous

Envoyez-nous vos infos, photos et vidéos :

sudinto.be/alerte

Mettre son disque peut

amendes. © Daina Le Lardic

vous éviter bien

L'oubli du disque

bleu rapporte

jusqu'à

336.000€/an

À l'occasion de la Semaine de

la Mobilité, CityParking,

le gestionnaire du stationne-

ment de la ville de La Lou-

vière, rappelle aux automobi-

listes que de nombreuses

contraventions sont rédigées

suite à un banal oubli de

disque bleu...

• LAGAZETTE CHEF D'ÉDITION : V. PICCILLO Rue L. de Brouckère, 27 - 7100 La Louvière

SUDINFO DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION - RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Radolphe MÁGIS - Cédric BAUFAYT
SECRÉTAIRE GENÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Grégory BAYET

DIRECTEUR PROCESS & DÉVELOPPEMENT : André THIEL DIRECTRICE DIGITAL : Florence COLLARD DIRECTRICE COMMERCIALE/DIVERSIFICATION : Katia FAZIO SUDINFO, RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR COLLEUR : NEW SEPERSONOME. ÉDITEUR RESPONSABLE : Pierre LEERSCHOOL

SERVICE CLIENTÈLE (LUN.- VEN. 8H-19H) **078/15.75.75** (tarif zonal)

AUTRES SERVICES (LUN.- VEN. 9H-17H) **081/32.78.78** (tarif zonal) Avis nécrologiques • petites annonces • rédactions